ses, malgré la pluie qui tombe, les habitants du populeux quartier du Fontenoy, font assaut de bon goût pour décorer les façades de leurs habitations. A midi le coup d'œil que présente chaque rue est féérique et chacun est d'avis que la tâche du jury du concours de décorations et d'illuminations sera très laborieuse.

Entre temps, la foule qui commence à circuler dans les rues, assiste à la course pédestre, au grand cortège cycliste et au lâcher de pigeons.

V'là l'ballon

Un rallye ballon cycliste avait été prévu au programme, mais en raison de l'inclémence du temps, le Comité décida, au dernier moment, de ne pas y donner suite.

Cela n'empêcha pas la foule de se porter au parc Wibaux pour assister au gonflement et au départ du sphérique « Nord II » qui s'est élancé dans l'atmosphère à midi, salué par une vibrante « Marseillaise », jouée par la fanfare du Nord-Touriste.

Le ballon qui avait à son bord le pilote Arthur Lepers et MM. Auguste, Jean et Hubert Desruelles, professeurs de boxe, comme passagers, s'est éloigné rapidement dans la direction de la Belgique.

Réception de la Municipalité

A 2 heures et demie, tandis que les Sociétés prennent leur rang pour la revue et le défilé, le Comité des Fêtes reçoit, à la cantine scolaire de la rue Saint-Vincent-de-Paul, très bien ornée pour la circonstance, MM. Lebas, maire ; Thérin, Watremez, De Brabander, Dupré, Debaisieux, adjoints et de nombreux conseillers municipaux.

En termes charmants, une mignonne fillette souhaite la bienvenue au maire et lui dit en deux mots le but de la fête : venir en aide aux familles des victimes de la terrible catastrophe de l'usine Lorthiois, de Tourcoing.

L'aimable autant que dévoué président du Comité d'organisation, l'ami Paul Douai, remercie au nom du quartier les membres de l'Administration municipale de leur présence et devant eux, fait l'éloge de tous les membres du Comité et adresse ses plus vifs remerciements aux délégués de la Fédération des Fêtes de Quartier, à l'Aéro-Club, aux gendarmes, aux pompiers de Roubaix, à M. Marion, commissaire central, qui assiste à la cérémonie en compagnie de M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement.

Dans sa réponse, le Maire se déclare tout d'abord heureux du but humanitaire du festival.

Puis, M. Lebas félicite le Comité des Fêtes du Fontenoy pour sa superbe organisation et assure la Fédération des quartiers de toute la sollicitude de l'Administration municipale.

En sa qualité de secrétaire général de la Fédération, M. Hocque assure le Maire de toute la sympathie des Comités des Quartiers, presque tous représentés dans la salle par des délégations.

M. le Maire prend acte des bonnes paroles de M. Hocque, puis fait le plus vif éloge de M. Paul Douai, cet homme estimé et respecté de tous, qui a déjà tant fait pour son quartier et pour Roubaix.

Une grandiose ovation est faite à M. Douai, puis l'administration quitte la mairie provisoire du Fontenoy pour se rendre, en compagnie des autres invités, sur le kiosque édifié à l'angle des rues Archimède et Blanchemaille, afin d'assister au défilé.

Le cortège

Il est plus de quatre heures lorsque le cortège, qui passe péniblement, malgré le service d'ordre, au milieu d'une foule immense, défile devant la tribune dans l'ordre suivant :

Gendarmes à cheval. — Une Section de l'Ecole de Préparation Militaire de la Fédération des A. E. des Ecoles Publiques de Roubaix. — La Philharmonie du Fresnoy, Roubaix. — L'Avenir de Roubaix, Roubaix. — Harmonie de la Citadelle, Hem. — Sapeurs-Pompiers, de Coudekerque-Branche. — Fanfare Les Trompettes Dévoués, Marquette. — Musique Municipale, Croix. — Sapeurs-Pompiers, Herrin. — Fanfare Les Accordéonistes du Laboureur, Wattrelos. — Fanfare des Sapeurs-Pompiers, Haubourdin. — Sapeurs-Pompiers, Haubourdin. — Fanfare des Trompettes La Revanche Tourquennoise, Tourcoing. — La Philharmonique du Jean-Ghislain, Roubaix. — Sapeurs-Pompiers, Saint-André-lez-Lille. — Fanfare Les Trompettes des Halles, Lille. — Fanfare Les Amis Réunis de Wazemmes, Lille. — Sapeurs-Pompiers, Croix. — Trompettes Les Enfants du Nord, Roubaix. — Sapeurs-Pompiers, Roncq. — Joyeux Accordéonistes Roubaisiens, Roubaix. — Harmonie Mutuelle du Créchet, Croix. — Sapeurs-Pompiers, Marquette. — Trompettes Les Amis Réunis, Wattignies. — Fanfare Sainte-Cécile, Bachy. — Sapeurs-Pompiers, Loos. — Fanfare de Trompettes La Renaissance, Croix. — Fanfare Libre, Sequedin. — Sapeurs-Pompiers, Wahagnies.

Grande Harmonie, Croix. — Sapeurs-Pompiers, Lomme. — Les Trompettes Dévoués, Armentières. — Fanfare l'Union Musicale du Cul-de-Four, Roubaix. — Sapeurs-pompiers, Thumeries. — Orchestrina des Accordéonistes Lillois, Lille. — Fanfare les Trompettes Loossoises, Loos. — Harmonie l'Union musicale, Wasquehal. — Sapeurs-pompiers, Tourmignies. — Fanfare de Trompettes La Saint-Georges, Halluin. — Sapeurs-pompiers, Sainghin-en-Mélantois. — Société scolaire des Tambours, Fifres et Clairons, Tourcoing. — Fanfare les Amis-Réunis, Tourcoing. — Société de gymnastique La Roubaisienne, Roubaix. — Harmonie Les Enfants de la Lyre, Wattrelos. — Char Aumônière (offert par MM. Lorthiois frères, de Tourcoing). — Une section de l'école de préparation militaire de la Fédération des A. E. des écoles publiques de Roubaix. — Gendarmes à cheval.

La dislocation se fait au bout de la rue de Blanchemaille. Chaque société de musique gagne alors le kiosque où elle doit se faire entendre, tandis que les sapeurs-pompiers vont tirer à la cible chinoise.

La Soirée

Au milieu de la plus vive animation, cette délicieuse fête populaire s'est dignement terminée par des bals, un concert de gala, une fête gymnique et une grande représentation de cinématographe en plein air. D'un bout à l'autre, ce fut parfait.

L'atterrissage du ballon

Une heure après son départ de Roubaix, sous une violente averse, le Nord II est tombé un peu brusquement sur les toitures des fermes du petit village de Deerlyck, près de Courtrai. Fort heureusement, grâce à la présence d'esprit du pilote, aucun des passagers n'a été blessé.

Le tirage des Primes

Voici les premiers résultats du tirage des primes, qui a eu lieu hier soir au théâtre du Fontenoy :

1re prime, 400 fr., Fanfare des Trompettes d'Armentières. — 2e, 200 fr., Accordéonistes Lillois. — 3e, 100 fr., sapeurs-pompiers de Croix. — 4e, 50 fr., Tambours et clairons scolaires, de Tourcoing. — 5e, 50 fr., les Amis Réunis de Wazemmes, Lille. — 6e, 30 fr., l'Union Musicale de Wasquehal. — 7e, 25 fr., Pompiers de Roncq. — 8e, 25 fr., Harmonie municipale de Croix. — 9e, 20 fr., Pompiers de Tourmignies. — 10e, 20 fr., Les Pompiers de Loos. — 11e, La Revanche de Tourcoing. — 12e, 20 fr., Les trompettes des Halles de Lille. — 13e, 20 fr., Pompiers d'Haubourdin. — 14e, 20 fr., Pompiers de Saint-André-lez-Lille.

L'Anémie !...

WINCARNIS
VIN FORTIFIANT et RECONSTITUANT
Essayez un seul flacon, le résultat est immédiat.

TOURCOING

GRÈVE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS

Le 16 mai dernier, la chambre syndicale des ouvriers du bâtiment adressait à M. le Maire de Tourcoing la copie d'une lettre remise à MM. les entrepreneurs de charpente et de menuiserie.

Cette lettre contenait l'énoncé suivant des revendications formulées par la commission des charpentiers de Tourcoing et des environs :

« Augmentation de salaire de cinq centimes l'heure pour tous les ouvriers charpentiers et menuisiers et fixation d'un minimum de 55 centimes l'heure.

« Journée effective de dix heures pour tous les ouvriers du bois.

« En cas d'urgence reconnue pour l'achèvement des travaux dans la même journée, les heures supplémentaires seront payées à raison de trois pour deux, à partir de dix heures du soir, elles seront comptées double, de même que les jours de fête et dimanche. »

La chambre syndicale demandait une réponse à MM. les entrepreneurs pour le 1er juin.

L'administration municipale avait, bien avant la lettre, reconnu comme légitimes les revendications présentées notamment la fixation à 0 fr. 55 l'heure de la journée de travail.

A la fin de l'année 1911, les principaux entrepreneurs de Tourcoing, réunis à la Mairie par les soins de l'Administration municipale, en présence de MM. les membres de la Commission des travaux et de M. le directeur des bâtiments, acceptaient la révision du taux de salaire à insérer dans le cahier des charges de la ville pour les ouvriers menuisiers et charpentiers.

Ce taux de salaire était porté à 55 centimes l'heure pour les ouvriers menuisiers et charpentiers et 75 centimes pour l'établissement des mémoires.

La série des prix ainsi établie et acceptée par les entrepreneurs au cours de cette entrevue et approuvée par M. le Préfet, était applicable pour une durée de trois ans à dater du 1er juin 1912.

Ainsi, dès le 1er janvier 1912, la mise en vigueur des nouveaux taux de salaire pour les travaux à exécuter au compte de la ville devait préparer leur acceptation générale pour toute la corporation.

Cependant la commission du syndicat des entrepreneurs appelée à se prononcer sur la demande de la chambre syndicale ouvrière, n'a pas répondu à la lettre, sous prétexte qu'elle ne portait aucune signature.

La municipalité a voulu amener une entrevue que les entrepreneurs n'ont pas jugée opportune.

La municipalité ayant fait son devoir s'en rapporte aujourd'hui à la sagesse des parties pour écarter un conflit qui serait préjudiciable à l'intérêt de beaucoup.

Vu cet état de choses, les ouvriers charpentiers et menuisiers, au nombre de quatre cents, se sont réunis, à 9 heures du soir, à la Bourse du Travail, et votèrent l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers charpentiers et menuisiers, réunis à la Bourse du Travail, le samedi 1er juin, après avoir pris connaissance de la réponse envoyée à la Chambre syndicale des patrons et devant le refus d'accepter l'entrevue proposée, votent à l'unanimité la grève générale des ouvriers charpentiers et menuisiers pour le 3 juin et décident de lutter jusqu'à complète satisfaction »

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR

Samedi, deux employés des contributions indirectes de Tourcoing, rencontrèrent dans le quartier de la Tossée, un colporteur qui allait introduire à Roubaix une quantité importante de tabac de première zone, 1re division. Ce colporteur a été arrêté.

RÉCEPTION DES GYMNASTES

La réception officielle des gymnastes tourquennois, qui ont remporté de brillants succès aux concours de Liévin et de Tergnier, a eu lieu hier à 11 heures, à la mairie de Tourcoing. Précédées des musiques des Ecoles laïques, de la société de musique des Intimes, de l'Harmonie du Blanc-Seau et de la Musique Municipale, les deux sociétés de gymnastique l'Union Tourquennoise et la Jeunesse du Blanc-Seau, escortées par une foule de curieux, se sont rendues à l'Hôtel de Ville.

Elles ont été reçues à la porte de la mairie par MM. Leduc et Honoré Lodois, adjoints, M. Dron, député-maire, retenu par de graves raisons de famille, n'a pu assister à la réception.

MM. Brassart et Vendevenne, adjoints, entourés des conseillers municipaux, assistaient à la cérémonie.

M. Thiefry, président de la société de gymnastique « La Jeunesse du Blanc-Seau », a présenté les deux sociétés à la municipalité.

M. Leduc, 1er adjoint, a pris la parole au nom de la municipalité et a rappelé les succès de l'Union Tourquennoise, dus au travail persévérant des gymnastes et à l'excellente direction de son vaillant chef, M. Delannoy.

La société « La Jeunesse du Blanc-Seau », fondée deux ans après l'Union Tourquennoise, et dont les succès ne se comptent plus, a obtenu, elle aussi, d'excellents résultats au concours de Tergnier.

M. Leduc félicite tous les lauréats individuels et il termine en engageant les gymnastes à continuer à travailler pour se perfectionner encore et toujours, et pour accomplir leur devoir de bons Français lorsqu'ils seront appelés sous les drapeaux. Le vin d'honneur est servi. On chanta un vivat et la Musique Municipale joue la « Marseillaise ».

CONTES ET NOUVELLES

Mademoiselle Cent Louis

Cent Louis ! c'était ce que son père et son grand'père gaspillaient en un jour, une heure, une minute.... Pour elle, c'était son revenu d'une année.

Elle ne s'en trouvait pas moins à son aise et vivait fort noblement, selon les traditions de sa maison qui appartenait à la « noblesse d'or », selon une classification originale de feu marquis de Cézy, apparenté aux Courtenay, lequel prétendait n'avoir jamais sali ses doigts à un autre métal.

— Monnaie de cuivre et monnaie d'argent sont monnaies de vilains, déclarait-il dédaigneusement ; quand on descend des empereurs de Constantinople, on ne doit compter que par Louis, et mon père alluma parfois son feu avec des billets de caisse.

Les temps trop durs ne lui permettaient pas d'en faire autant ; néanmoins, on citait de lui ce trait connu.

A une partie de lansquenet, un banquier richissime ayant laissé tomber vingt francs, se mit à quatre pattes pour les chercher.

— Permettez que je vous éclaire, baron, dit Cézy

Et, tordant un billet de banque, il le fit flamber en guise de bougie.

Comme sa grand'tante Lucrèce-Angélique, qui voulut racheter au sultan la basilique de Sainte-Sophie, c'était un bourreau d'argent ; il le menait à la cravache, tels les femmes et les chevaux, dont il était adoré, et quand il mourut, proche la soixantaine, il était complètement ruiné.

Sa fille, qui l'adorait comme un dieu, ne lui en sut pas mauvais gré. Un honnête notaire lui sauva quelques milliers de Louis, de quoi payer sa dot dans un couvent, mais elle était un lantinet voltairienne, fort indépendante et passablement originale ; aussi préféra-t-elle placer le tout à fonds perdus pour se constituer un revenu sortable, dont elle se déclara fort satisfaite.

Elle s'était retirée en Picardie au hameau de Cézy, où elle gîtait en une ancienne maison de garde, débris de leur gentilhommière, sur un plateau à la lisière des bois. De là, elle dominait tout le pays de Mège et le château de ses pères, où tous étaient morts à l'ombre du labarum, sous la tente de l'empereur Baudoin, déployée à cette occasion, et qui avait été reconstruit par des bonnetiers enrichis.

La tour de Coucy, assiégée jadis par son aïeul Louis le Gros, lui faisait vis-à-vis, et elles étaient très bonnes amies.

Son modeste budget, parfaitement équilibré, comportait :

50 louis pour la nourriture et le chauffage, etc.
10 louis pour le loyer.
10 louis pour la servante qui venait chaque matin.
10 louis pour sa toilette.
10 louis pour les dépenses diverses.
10 louis pour ses aumônes, car elle était restée fidèle à la dîme.

Et jamais il n'entrait d'autre monnaie en sa demeure.

Elle ne donnait à l'église qu'aux quatre grandes fêtes, mais chaque fois un louis tombait dans l'aumônière. A chaque trimestre, ses pauvres recevaient un louis à se partager, ce qui causait bien des conflits ; les quatre derniers étaient pour les cas imprévus. Jamais elle n'épargnait d'un quartier sur l'autre.

— Quand on a l'honneur de porter notre nom, on peut faire des dettes, non des économies ! eût-elle dit volontiers, comme le vieux maréchal de Richelieu à son petit-fils.

— Et si vous étiez malade ? lui observait son curé.

— Je ne l'ai jamais été et je ne commencerai pas à quatre-vingts ans, déclarait elle victorieusement.

* * *

Le lendemain était jour d'échéances, et elle avait encore un louis au fond de sa bourse ; c'était contraire à tous ses principes, aussi alla-t-elle bien vite le déposer dans le tronc des pauvres.

— La charité, ma bonne dame !

Un chemineau de mauvaise mine l'abordait sous le porche.

— Désolée, mon ami, je n'ai plus rien.

— Pas même un petit sou ?

— Pas même ; adressez-vous au presbytère.

Elle regagna prestement sa demeure, soupa de bon appétit, s'endormit très paisible, et elle rêvait de la singulière visite de Cartouche à sa tante de Bauffremont, quand elle se réveilla en sursaut : un homme était dans sa chambre et la secouait rudement, lui demandant son argent.

— Tiens, c'est encore vous, dit-elle, très calme, en reconnaissant le mendiant éconduit.

— Oui, et, cette fois, il me faut de l'argent ou je saigne.

Elle haussa les épaules :

— Je vous ai déjà dit que je n'avais plus rien.

— Et vous jetez un jaunet dans le tronc des pauvres ?

— Justement, c'était le dernier.

— Des blagues ! Aboule ta galette, la vieille ou sinon !...

— Vous êtes un malappris, mon garçon. Cartouche avait plus d'usage et savait parler aux personnes de qualité.

— Prends garde, si tu tiens à ta peau !

— Certainement, j'y tiens !... Et l'on pourrait s'entendre si vous n'êtes pas déraisonnable. Que demandez-vous pour me laisser tranquille.

— Une de ces pièces d'or que tu donnes aux prêtres.

— Fi ! je m'estime plus haut prix... je vous paierai cinq louis pour ma rançon... quand je les aurai, c'est-à-dire demain.

— Te moques-tu de moi ?

— Point !... c'est la date où je touche mon quartier de rentes... tenez, le reçu est préparé sur mon bureau... Vous savez lire ?... Oui... très bien. Donc, mon garçon, si vous me tuez, comme un sot, la compagnie seule y gagnera ; sinon, repassez demain à la même heure, vous trouverez cinq louis sur ma fenêtre. Sur ce, bonsoir.

Elle lui tourna le dos et reprit son somme interrompu.

L'homme hésita un instant ; mais dominé, malgré lui, par le ton et les manières de cette étrange vieille, il haussa les épaules et se retira sans lui faire de mal.

Il ne revint pas le lendemain, craignant quelque traquenard, sans doute, ce dont elle fut très mortifiée, et, à sa mort, on trouva les cinq louis intacts avec cette note explicative :

« Je dois cette somme, promise en échange de la vie sauve, à un malhonnête voleur qui n'a pas osé revenir la chercher. A son défaut, on la remettra aux détenus de la prison voisine, où je lui souhaite d'être enfermé pour son impertinence. Cartouche se comporta plus civilement envers ma tante de Bauffremont. En ce temps-là, nul n'ignorait ce que valait la parole d'une gentil-femme ! »

H.-A. DOURLIAC.

PAUVRE CHIEN

M. Vanoverscheldde, 30 ans, marchand de légumes à Neuville-en-Ferrain, faisait traîner sa voiture par un chien. Pour un petit écart que fit le pauvre animal, son propriétaire se mit à lui donner des coups de pied et de talon à la tête. Une contravention a été dressée à Vanoverscheldde.

AUTORISATIONS DE BATIR EN AVRIL ET MAI 1912

MM. Descarpentries, boulevard Descat, 1 bâtiment ; Lorthiois-Motte fils, rue Charles-Wattine, 1 bâtiment ; Desrousseaux, rue de l'Aurore, 1 maison ; Dael Théophile, rue de la Blanche-Porte, 2 maisons ; Semet-Bouchez, rue du Flocon, 1 maison ; Voit frères, rue Augereau, 1 bâtiment ; Dhalluin Alphonse, rue La Pérouse, 1 bâtiment ; Maréchal Arthur, rue Ronsard, 1 maison ; Liélar Paul, rue de la Belle-Vue, 1 maison ; veuve Amédée Prouvost, rue des Ursulines, 1 maison ; MM. Bobbe Urbain, rue de Toulouse, 4 maisons ; Six Alphonse, rue du Flocon, 1 bâtiment ; Fourrez, boulevard Gambetta, 1 maison ; Catteau Jules, boulevard du Cimetière, 2 maisons ; Leclercq, contour Sainte-Anne, 1 maison ; Lefebvre Anseline, rue Haute, 1 maison ; Dhalluin Emile, rue du Prince, 1 bâtiment ; Verraest Joseph, place Thiers, 1 maison ; Lemaire Henri, rue Jacquard, 1 maison ; Rose Louis, rue d'Angleterre, 1 maison ; Verdière Arthur, rue de Bouvines, 1 maison ; Vanhoutte Floris, rue de Boulogne, 1 maison ; Robbe Urbain, rue de la Croix-Blanche, 4 maisons ; Masquillier fils, rue Auber, 2 maisons ; Ballois Anatole, boulevard Gambetta, 1 maison ; Deldique Léon, boulevard Gambetta, 1 maison ; Pollet, rue du Chêne-Houpline, 1 maison ; Desplanque Agathon, boulevard Industriel, 1 maison ; Longeville, rue du Blanc-Seau, 1 maison ; Vanderstichel, rue de Rondues, 1 maison ; Destombes Paul, rue de la Croix-Rouge et de la Croix-Blanche (angle), 1 maison ; Vandemeulebrouck, rue d'Avesnes, 3 maisons ; Bonnet-Willekens, rue de l'Epidème, 1 maison ; Fraymen, rue de Buenos-Ayres, 2 maisons ; Dettour-Flament, rue d'Anor, 1 maison ; Dujardin Gustave, rue des Bouchers, 1 maison ; Severin Charles, rue de Saint-Omer, 1 maison ; Vercouter Arthur, rue des Bouchers, 6 maisons ; Montagne, rue de Gand, 1 maison ; Tanchon, rue de Gand, 8 maisons ; Société des Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, rue de Paris, 1 bâtiment.

AUTOUR DE LILLE

HOUPLINES

Fin de grève. — Les ouvriers presseurs en grève de la filature Ireland sont retournés au travail, samedi matin

NORD

DOUAI

Société de l'Art à l'Ecole. — Un grand concert choral sera donné le jeudi 6 juin, à trois heures et demie, au Cirque Municipal de Douai, place du Barlet, par les Elèves-maîtres et les Elèves-maîtresses des Ecoles normales de Douai, avec le concours des Orphéons d'Instituteurs et d'Institutrices de l'arrondissement de Douai.

Une tapageuse. — Dans la nuit de samedi à dimanche, la police a appréhendé à la gare où elle causait du scandale, une femme en état d'ivresse, Elia Delannoy, 26 ans, pensionnaire d'une maison close de Lille.

Cette femme était dans un état tel qu'on dut la lier sur une charrette à bras pour la reconduire au violon.

Un énergumène. — La police a verbalisé, pour outrages, contre l'unijambiste Raoul Deshayes, qui dimanche matin a causé une scène vraiment scandaleuse sur le champ de foire.

Il serait excessif de témoigner trop de mansuétude à l'égard de cet individu, qui injurie continuellement les passants et les agents.

SIN-LE-NOBLE

Conseil municipal. — Continuant la discussion de mercredi dernier, le Conseil municipal s'est à nouveau occupé de l'acquisition par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique des anciens immeubles de la Sainte-Union, en vue d'y créer des écoles pour les élèves des écoles maternelles et de filles tenues rue Sainte-Barbe par les sœurs de la Charité qui vont être fermées.

Dimanche, avant la séance, le Conseil visita les locaux en litige, puis à 11 heures, le débat s'ouvrit, en la salle des fêtes de la mairie, sous la présidence de M. Wilmot, devant plus de 250 auditeurs

Ce fut d'abord M. Wibault, conseiller clérical, qui ouvrit le feu, fit une critique amère du projet, parla de sa répercussion financière sur les contributions et proposa des contre-projets consistant à ériger des classes nouvelles, soit aux écoles des rues du Faubourg et de Montigny, soit dans l'ancien presbytère, qui sert actuellement de logement aux gardes, soit en achetant la ferme Vandroth qui est à vendre et en la transformant en école, protestant contre le vol, la spoliation, auxquels on proposait au Conseil de s'associer.

Très vertement, M. Wilmot, maire, répondit à M. Wibault que l'administration municipale de Sin proposait au Conseil de traiter une affaire avec l'administration des Domaines, c'est-à-dire avec l'Etat et qu'il ne saurait être question de vol ni de spoliation.

— Pardon, réplique M. Wibault, il s'agit bien d'un vol, d'une spoliation.

— Ces mots seront inscrits au procès-verbal, dit le maire.

— J'y tiens essentiellement, répond M. Wibault. Il faut surseoir à tout vote et examiner mes propositions.

M. Wilmot se déclara alors partisan des économies raisonnées, réalisables, passa une revue de ses actes en tant qu'administrateur municipal, et justifia sa proposition d'acquisition de l'immeuble de la Sainte-Union, par les mises en demeure qu'il avait reçues, nombreuses, de pourvoir la commune de classes pour recevoir les élèves des écoles qui allaient être fermées.

C'est sur ce terrain que le débat s'engagea et dura deux longues heures, alors que les élus républicains du Conseil opinaient pour l'achat, les réactionnaires et leurs alliés socialistes le combattaient, tout au moins partiellement, agitant pour l'auditoire le spectre des centimes additionnels, prétendant même qu'il faudrait raser les bâtiments acquis pour en construire de nouveaux, et cherchant surtout à ce que le vote soit ajourné encore une fois.

Finalement, on se prépara à voter et M. Boissonnet déclara qu'étant ancien élève des bonnes sœurs de la Sainte-Union, quoique comme conseiller municipal, il ne pourrait prendre part au vote au sujet d'une décision qu'il réprouve et qui lui semble pouvoir être grosse de conséquences pour la commune.

Enfin M. Druelle dépose une demande de vote au scrutin public et par appel nominal, signée des dix conseillers républicains qui ne font pas partie de la municipalité. Cette demande se termine ainsi :

« Qu'il échet donc de prendre une décision à ce sujet et que dans une question aussi délicate, chacun des membres du Conseil, émette publiquement son avis, **se conforme au programme de son parti ou n'en tienne pas compte** ».

On passe au vote et par 13 voix contre 9 et 1 abstention, l'acquisition du domaine de la Sainte-Union est autorisée.

Ont voté **pour**, conformément au programme de leur parti, les 13 élus républicains du Conseil, MM. Wilmot, Wigniolle, Colmant, Morelle, Druelle, Frémy, Roire, Simon, Fournier, Bridoux, Pamart, Hardelin, Maniez.

Ont voté **contre**, en reniant le programme de leur parti, les sept socialistes Dertiaux, Foucaut, Goulois, Huart, Husson, Lebrun, Planque.

Ont également voté contre, deux réactionnaires alliés aux socialistes : MM. Wibault et Deregnaucourt.

M. Boissonnet, se conformant à ses déclarations, n'a pas pris part au vote.

Le résultat du vote a été salué par un : « Contribuables, à vos poches ! » que clame M. Wibault.

Comme suite à ce vote, l'administration municipale sollicitera les subventions de l'Etat et du département pour création d'écoles et il sera pourvu au supplément par une imposition extraordinaire. Un compte spécial sera d'ailleurs ouvert au budget pour la nouvelle école.

ORCHIES

La fête des Fleurs. — Elle a eu lieu le lundi de la Pentecôte. Le programme que nous avons indiqué a été suivi en tous points. Les ventes ont commencé de grand matin, ce qui nuit assez fortement pour les opérations du jury, qui ne fonctionne qu'à 9 heures et demie. Mais n'en disons rien, car les exposants cherchent principalement à traiter des affaires.

A 11 heures et demie, au milieu des membres de la section orchésienne de la société d'horticulture de Douai, a fait dans la salle de l'Hôtel de Ville une très intéressante causerie-conférence sur la culture des fleurs et des soins qu'elles exigent. Une magnifique tombola de lots, offerts gracieusement par M. L'Herminé, le sympathique maire d'Orchies, et de fleurs très jolies, a été tirée ensuite entre les sociétaires.

A l'issue de la fête des fleurs, les prix suivants ont été décernés : M. Vendernotte, d'Anzin, 76 points, médaille de vermeil, grand diplôme d'honneur de l'Association des membres du Mérite agricole et objet d'art offert par M. L'Herminé. — Mme veuve Jouveneaux, de Lille, 67 points : médaille de vermeil de l'Association du M. A., et objet d'art offert par M. L'Herminé.

M. A. Detobel, de Loos, 52 points, médaille d'argent de la Société d'Horticulture de Douai et objet d'art offert par M. L'Herminé.

M. F. Barez, de Flers-Brecq (maximum de points pour sa collection uniquement composée de plantes d'ornement), médaille de bronze de la société d'horticulture de Douai et objet d'art offert par M. L'Herminé.

Le concert donné à 5 heures, par la musique municipale a obtenu le plus légitime succès.

VALENCIENNES

Mort à l'Hôtel-Dieu. — Nous avons dit que ces jours derniers, un sieur Emile Delquinne, ouvrier au service de M. Hayez, entrepreneur de terrassements, avait été trouvé rue de la Piperie, sans connaissance, portant une grave blessure à la tête. Le malheureux avait été transporté à l'Hôtel-Dieu, il y est mort samedi sans qu'on ait pu établir dans quelles circonstances il avait eu le crâne fracturé.

La dernière cravate. — Léon Boucaut, 67 ans, chaudronnier, rue Askièvre, s'est pendu dans sa cave.

Société de gymnastique La Valenciennoise. — Dans sa dernière réunion générale, la société a procédé au renouvellement de son comité, qui se trouve ainsi composé : Président d'honneur, M. Léon Millot ; président, M. Arthur Guillaume ; vice-présidents, MM. Maurice Bertiaux et Arsène Cuisset ; secrétaire, M. Désiré Dieu ; trésorier, M. Louis Marchal ; Directeur général, M. Alphonse Pariseau ; sous-chef, M. Georges Dolphin ; moniteur-adjoint, M. Emile Bavay ; porte-drapeau, M. Eugène Bavay ; membres du comité : MM. Raoul Weill, Georges Peteau, Pariseau père, Lalou père, Victor Delhaye, Adolphe Prévost, Désiré Lalou.

Il a été décidé de prendre part aux concours de Wasquehal et Namur.

Les parents des gymnastes et les membres honoraires qui désireraient participer aux voyages, sont priés de se faire inscrire chez M. Dieu, secrétaire, 109, rue Famars.

ESCAUDAIN

On a arrêté une dame Arthur Bois, femme d'un tonnelier, qui avait dérobé toute une caisse de parfumerie au préjudice de M. Robert, parfumeur, rue de Lancry, à Paris, chez qui elle était demoiselle de magasin avant son mariage. C'est sur la plainte de son mari, qui avait découvert la parfumerie au grenier, que la femme Bois a été arrêtée.

SEBOURG

Mardi matin, on célébrera en grande pompe le soixantième anniversaire du mariage de M. le baron et de Madame la baronne de la Grange.

CAMBRAI

Comice agricole. — Nous publierons demain le compte rendu du Comice Agricole de Cambrai qui nous est parvenu trop tard pour que nous puissions l'insérer dans notre numéro d'aujourd'hui.

AVESNES

RAUCOURT

Distinction. — Nous sommes heureux d'apprendre que le nommé Canorelier Camille, dit « Le Marin », vient de recevoir la médaille des anciens combattants de 1870-71. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

BAVAY

Certificat d'études primaires. — Vendredi 7 juin, Bavay, garçons, à l'école des garçons.

Samedi 8 juin, Landrecies, filles, à l'école des filles.

Solre-le-Château (filles et garçons), à l'école des garçons.

Lundi 10 juin, Le Quesnoy (2 cantons), garçons, à l'école des garçons.

MAUBEUGE

M. le juge d'instruction d'Avesnes a renvoyé devant la chambre des mises en accusation de Douai le nommé Senet Edouard, 42 ans, monteur forain à Sedan, qui le 7 décembre dernier, à Maubeuge, porta à sa femme, Pignolet Clémentine, de nombreux coups de couteau. Cette dernière succomba à l'hôpital de Maubeuge le 31 décembre, des suites de ses blessures.

Une interview du Dr Macaura

L'Homme, l'appareil et sa méthode

L'idée de démonstrations gratuites

J'eus l'occasion, il y a quelques jours, de rencontrer le Docteur Macaura, et j'ai gardé de cette entrevue l'impression la plus favorable.

Les hasards de la vie me mirent en présence de personnages de toute sorte, depuis les rois jusqu'aux mendiants, mais je ne me rappelle pas avoir jamais rencontré un homme possédant une personnalité aussi prononcée, dégageant une influence magnétique aussi forte que le docteur Macaura. Il semble qu'il commande à notre pensée et une demi-heure de conversation avec lui ouvre des horizons nouveaux et vous fait comprendre la vie sous une autre face. Cet homme est une force.

« Dites-moi donc l'histoire du Pulsoconn, lui demandai-je, comment l'avez-vous découvert, combiné, inventé ?

— Comment je fus amené à inventer mon Pulsoconn, répondit-il ! Mais, j'ai cherché, j'ai expérimenté, j'ai travaillé. Au temps où j'étais étudiant, j'appris au cours de mes études dans les hôpitaux, que les médicaments seraient reconnus un jour ou l'autre inefficaces. Ayant cette impression, il n'était que naturel que je cherchasse quelque méthode de guérison naturelle. Je l'ai trouvée et lui ai donné un corps sous la forme du Pulsoconn.

— A combien estimez-vous le nombre de personnes que votre Pulsoconn peut guérir en une année, demandai-je ensuite, et le docteur se mit à rire.

« Ah ! répliqua-t-il, s'il me fallait vous dire combien de malades j'ai pu guérir en Angleterre et sur lesquels j'ai pu constater la guérison définitive, vous ne le croiriez sans doute pas, mais il en est ainsi cependant et j'ajoute que si le tiers environ qui n'ont pas obtenu de résultat définitif avaient montré plus de persévérance dans l'emploi de mon appareil, il est certain que le pourcentage des guérisons obtenues atteindrait 90 pour 100 ! Il y a, évidemment, des cas absolument incurables je n'ai jamais prétendu remplacer les yeux des aveugles et raccommoder les jambes cassées, mon Pulsoconn ne donnera jamais non plus de l'esprit aux imbéciles.

COMMENT IL GUÉRIT

Cependant, ce que l'appareil fera est de beaucoup plus important que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Le petit marteau du Pulsoconn qui donne environ 3.000 pulsations à la minute, fait circuler le sang plus rapide et plus vif autour de l'endroit où l'appareil a été appliqué. Qu'est-ce que cela signifie, demandez-vous ? Cela active considérablement la circulation et le Docteur ajouta : « Certainement, cela active la circulation, mais pas seulement celle du sang. Il fait circuler ce fluide mystérieux sur lequel nous savons si peu de choses et qui, pourtant, a tant de puissance, je veux parler en somme de ce que nous appelons « l'énergie nerveuse ». Le Pulsoconn active aussi la circulation de la lymphe et, par suite, provoque une action bienfaisante sur chaque organe du corps humain.

— Mais, demandai-je, quel est le résultat de cette circulation ainsi activée ?

LA CAUSE DE PRESQUE TOUTES LES MALADIES

— Le résultat ? s'écria le Docteur ! Raisonnons un peu. Quel est le contraire de la circulation ? La congestion, eh bien, la congestion est la cause essentielle de la moitié des maladies. Le rhumatisme est-il autre chose qu'une congestion ? L'indigestion est-elle autre chose qu'une congestion ? Si le foie est congestionné, ne souffrons-nous pas de troubles connus sous le nom d'indigestion, constipation et de maintes affections qui se manifestent sous des formes diverses ? Le rhumatisme est le nom d'un symptôme. La congestion est la cause, tout simplement. Mon Pulsoconn détruit la cause et c'est pourquoi il est si efficace dans un aussi grand nombre de cas.

— Il me semble, docteur, que vous avez découvert la pierre de touche du philosophe. Votre théorie me semble excellente et les résultats que nous constatons sont également excellents, répliquai-je.

— Mais ma découverte n'est pas du tout nouvelle. Tout ce qu'il y a de nouveau c'est que j'ai inventé un appareil pratique pour l'application d'un vieux principe que j'ai exhumé. Dites bien à chacun que je ne désire pas qu'il accepte ce que je dis sur parole. Dans Lille, j'ai un Institut, 193, boulevard de la Liberté et on y donne à tous les malades l'occasion d'essayer mon invention ; qu'ils viennent et qu'ils voient par eux-mêmes. Laissez-moi leur montrer combien il est facile de dissiper leurs souffrances, combien il est facile aussi de rendre la force et l'agilité à leurs membres paralysés et tordus et aussi dans maints cas leur rendre la vie, en résumé, les mettre sur le chemin de la santé. Dites à tous ceux qui souffrent de venir, à tous ceux qui sont malades ou qui ont des parents, des amis ou des enfants malades, dites-leur à tous de venir ».

En quittant le Docteur Macaura, je conservais une impression que je ne puis définir. Je sentais que je venais de quitter un de ces hommes trop rares en ce monde, un de ceux qui toute leur vie ont appliqué leur génie au bien-être de l'humanité.

7293